

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GECI Aviation

Cession des activités de Reims Aviation Industries et liquidation judiciaire de GECI Aviation

Le 28 avril 2014



Cession des activités de Reims Aviation Industries et liquidation judiciaire de GECI AVIATION

Reims Aviation Industries

Reims Aviation Industries était en redressement judiciaire depuis le 10 septembre 2013. Le 25 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Reims a validé la cession totale des activités de maintenance d'avions, d'aménagement de cabine, d'intégration et d'installation de systèmes de Reims Aviation Industries à l'entreprise rémoise ASI Innovation. La production du bi-turbopropulseur F406 est quant à elle transférée aux Etats-Unis, à Continental Motors Inc, filiale américaine du constructeur aéronautique chinois AVIC, partenaire d'ASI Innovation pour la reprise des activités de Reims Aviation Industries.

Sur les 61 salariés de Reims Aviation Industries, 31 sont repris par ASI Innovation dans le cadre de cette cession d'activité.

Cette décision du Tribunal de Commerce de Reims a également converti le redressement judiciaire de Reims Aviation Industries en liquidation judiciaire sans poursuite d'activité.

GECI Aviation

Avec la disparition de sa dernière participation (Reims Aviation Industries), le redressement judiciaire de GECI Aviation, ouvert depuis un jugement du Tribunal de Commerce de Briey du 26 février 2014, a depuis également été converti en liquidation judiciaire, avec un jugement du 17 avril 2014.

La liquidation judiciaire de GECI Aviation a pour conséquence la radiation de la valeur GECI Aviation du marché Alternext de NYSE – Euronext Paris.

De plus amples informations, relatives à la radiation de la valeur seront fournies dans les prochaines semaines.

Votre contact :

GECI Aviation

relation.investisseurs@geci.net